Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 10

Artikel: Bilan géographique et historique de l'Europe en 1907 [suite]

Autor: Alexis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039557

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bilan géographique et historique de l'Europe

EN 1907

(Suite)

Suisse (en allemand Schweiz). — On sait que la Suisse n'a pas d'armée permanente et que les citoyens font des exercices de quelques semaines. Une nouvelle organisation militaire augmente de dix jours la période d'exercices des recrues et diminue de deux ans le service actif, mais elle appelle chaque année, au lieu de tous les deux ans, les hommes valides sous les drapeaux. A 28 ans, on passe dans la landwehr (réserve), pour terminer à 48 ans le service obligatoire. Cette loi, soumise au referendum populaire, a été votée par 325 000 voix contre 265 000.

Par suite d'un autre vote populaire, le Grand Conseil de Genève a prononcé la séparation des Eglises et de l'Etat; il va restituer aux catholiques la belle église de Notre-Dame de Genève, construite à l'aide de souscriptions des fidèles et spoliée il y a cinquante ans au profit des dissidents. Le budget des cultes, dont ne profitaient pas les catholiques, a été supprimé, laissant à chaque culte le soin et la liberté de pourvoir à son entretien. Cette loi, qui reconnaît aux catholiques la propriété des églises, chapelles et presbytères, va à l'encontre de la loi française de séparation.

A peine le Simplon est-il percé que voici le tour du Splügen; celui-ci sera traversé par un tunnel de 26 km. (7 de plus que le précédent) pour relier Coire ou Chur (canton des Grisons), à Chiavenna (Italie). Le point culminant du tunnel sera de 1040 mètres, au lieu des 2120 où passait la route sauvage et

pittoresque de la Via Mala, entre Coire et Thusis.

Un autre tunnel en construction est celui du Lætschberg, dans les Alpes bernoises; long de 13 700 mètres, il fera communiquer Berne avec le Rhône, débouchant dans le Valais en tête de la ligne du Simplon : ce sera la voie la plus directe de Belgique en Italie.

L'industrie de la houille blanche est exploitée par plusieurs sociétés, au capital total de 100 millions. L'Etat voudrait monopoliser les forces hydro-électriques, qui déjà éclairent nombre de villes et font mouvoir quantité d'usines.

Danemark (Danmark). - Les Chambres danoises, ou le Rigsdag, ont voté la liberté des cultes et de l'enseignement,

liberté favorable au catholicisme, qui progresse en nombre d'adhérents, plus encore en influence. En effet, comme en Norvège, le peuple n'est devenu luthérien au XVI^{me} siècle que par surprise, à la suite de ses souverains, qui embrassèrent le protestantisme par ambition. — Le Rigsdag vient d'adopter par une loi le système métrique français. La politique du gouvernement est de ne se lier avec aucune puissance, mais d'observer envers toutes une neutralité absolue et, bien loin de désarmer, comme on le lui conseillait, de tenir son armée et sa flotte prêtes à toute éventualité.

Le commerce a exporté en 1906, principalement vers l'Angleterre, 85 millions de kilogrammes de beurre, lequel provient en grande partie de Sibérie, sauf qu'il est raffiné en Danemark.

Islande. — Un point noir pour le Danemark, ce sont les tendances séparatrices qui se manifestent en Islande, visant tout au moins à une autonomie plus complète que celle déjà accordée en 1903. — Les Islandais, que le roi Frédéric vient de visiter, sont gens intelligents, instruits, surtout dans la littérature, de race scandinave plus pure même que leurs frères du continent. Ils possèdent un parlement complet, l'Althing, composé d'une Chambre basse de 25 membres, élus au suffrage universel, et d'une Chambre haute de 14 membres, dont 6 sont désignés par le roi. Le Danemark accorde à l'Islande une subvention d'environ 400 000 francs. Il est curieux de voir cette tendance des Scandinaves, jadis réunis sous le sceptre du roi de Danemark, se scinder successivement en deux, puis trois et peut-être bientôt quatre nationalités distinctes.

Norvège (Norge). — Un traité vient d'être signé à Christiania entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Russie et la Norvège, pour garantir l'intégrité du territoire norvégien, sans toutefois garantir la « neutralité » du royaume en cas de

guerre.

Ce traité annule celui de 1855, par lequel la reine Victoria et Napoléon III protégeaient les deux royaumes de Suède et de Norvège et interdisaient au roi Oscar I^{cr} de céder à la Russie une partie quelconque de territoire, même temporairement. Par le nouvel accord, la Russie se met dans l'impossibilité d'accomplir son ancienne prétention d'avoir sur la côte norvégienne une base navale, reliée par voie ferrée avec le réseau finlandais.

Suède (Sverige). — Le roi Oscar II est mort le 8 décembre, à l'âge de 84 ans, dont 35 d'un règne très prospère. Né à Stockholm en 1829, il était par son père Oscar I^{er} petit-fils de Charles XIV (général français Bernadotte). C'était un esprit élevé, instruit, ayant beaucoup voyagé, écrivain, poète, agro-

nome, mathématicien, soldat et marin. — Il laisse quatre fils : Gustave, Oscar, Charles et Eugène. L'ainé, qui a 49 ans, lui succède sous le nom de *Gustave V*. Marié à une princesse allemande, Victoria de Bade, il a trois enfants, dont le premier a épousé une princesse royale anglaise.

Le gouvernement suédois, sentant que son port militaire de Carlskrona est menacé par la proximité de la forteresse russe de Libau, projette la création d'un nouveau port de guerre dans l'île *Lidingo*, au centre de l'archipel de Stockholm; placé à côté de la forteresse de Vaxholm, dans l'île de Vax, il com-

plétera le système de défense de la capitale.

Russie. — La Douma. On sait que le tsar a voulu remplacer son pouvoir, jusqu'ici autocratique ou absolu, par un système représentatif basé sur des élections à deux degrés. Les premières élections, faites sous l'action d'un mécontentement général, donnèrent une Douma (assemblée) révolutionnaire, dont les excès amenèrent sa chute après trois mois de désordres. L'empereur, s'appuyant sur l'armée, en prononça la dissolution le 22 juillet, tout en annonçant une nouvelle convocation pour le 5 mars 1907, c'est-à-dire sept mois plus tard. - Mais la seconde Douma, qui s'ouvrit le jour dit, ne valut guère mieux que la première. Les deux tiers des nouveaux élus refusèrent tout hommage au Souverain. Bientôt, 55 membres inculpés de crime furent expulsés manu militari. Un complot contre l'Etat ayant été soupconné et tout travail sérieux de législation étant impossible, le tsar fit un nouveau coup d'Etat en dissolvant cette deuxième assemblée le 16 juin. Il prétendit que, dans les nouvelles élections, la majorité appartînt aux éléments purement russes, et que les « autres nations de l'Empire », apparemment les Finlandais, les Polonais, les Caucasiens, les Arméniens, n'eussent plus qu'un nombre restreint de représentants (14 voix au lieu de 36 pour la Pologne), et même les élections sont supendues pour les Asiatiques.

Le manifeste impérial justifie cette entorse au système parlementaire, en disant : « C'est au pouvoir historique du tsar seul qu'appartient le droit d'abroger une loi pour la remplacer par une nouvelle. C'est Dieu qui nous a octroyé notre pouvoir d'autocrate. C'est devant son autel que nous répondons des destinées de l'Empire russe. »

C'est sur ces principes et grâce à une pression du fonctionnarisme, à une rigoureuse police de Cosaques, comme aussi à la lassitude des opposants, que fut élue une troisième Douma, où, cette fois, la majorité reste au gouvernement : sur 442 élus (au lieu de 550) on compte 195 monarchistes réactionnaires, 128 octobristes ou modérés, 41 cadets (parti des étudiants), 14 nationalistes polonais, 42 socialistes, 6 mahométans. L'ouverture de cette Douma s'est faite le 11 novembre.

En attendant, la révolution ne désarme pas, car elle est dans les esprits; grâce aux sociétés secrètes, les crimes de toute espèce se continuent dans tout l'empire: attentat contre la vie des souverains, dont le yacht, dans une croisière dans le golfe de Finlande, échoua et faillit être pris dans un guet-apens criminel; attentats contre le grand-duc Constantin, contre nombre de généraux, de gouverneurs de provinces, de propriétaires, etc.

Le fameux général Stæssel, le soi-disant héros de la défense de Port-Arthur, de même que l'amiral Nébogatoff, qui se fit battre à Tsou-Shima, et plusieurs autres généraux vaincus par les Japonais, ont été condamnés à mort par un conseil de guerre; au moins seront-ils destitués et dégradés.

Les catholiques. La persécution séculaire, qui sévit en Russie contre le catholicisme, sembla devoir prendre fin en janvier 1907 par le rescrit du tsar, proclamant l'abolition des mesures restrictives contre l'Eglise romaine, la restitution des édifices du culte enlevés par l'Etat; en un mot, la liberté de conscience et la paix religieuse.

Déjà une foule d'« orthodoxes » étaient revenus au catholicisme, notamment dans le diocèse de Vilna, sous l'impulsion donnée par Mgr de Ropp. Cet évêque, pour instruire son peuple, avait même fait venir des Pères Rédemptoristes de la Galicie, des religieux français et belges. Mais aussitôt après leur arrivée parut un décret qui les expulsait de l'empire, comme fauteurs de l'ordre public; et pour punir Mgr de Ropp luimême de son trop grand zèle et de la popularité qui l'avait fait élire député à la Douma, le gouvernement voulut obliger le Saint-Siège à le destituer. Rome ayant résisté à cette injonction, l'évêque fut chassé de son diocèse avec interdiction de séjourner même dans aucun diocèse de la Lithuanie et de la Pologne. Telle est la manière moscovite de pratiquer la liberté religieuse!

Et le principe des nationalités, qu'en fait-on? Il est curieux d'apprendre que le peuple géorgien du Caucase avait demandé à la Conférence de La Haye « de peser sur le gouvernement russe pour l'obliger à rendre à la Géorgie l'autonomie qui lui avait été garantie par le traité de 1783, prononçant « l'union personnelle », traité toujours valable, mais qui a été systématiquement violé par tous les actes du gouvernement russe depuis un siècle. Naturellement, les puissances représentées à La Haye n'auront pas même osé présenter cette requête au tsar, « fondateur de la Conférence de la Paix ».

La *Pologne*, à qui on a enlevé 22 voix à la Douma, n'est pas mieux traitée. La *Finlande* seule, où les femmes mêmes sont éligibles au Parlement, a su s'émanciper en 1904 et retrouver son gouvernement national.

Pendant ce temps, une réconciliation s'est opérée entre la Russie et le Japon sur la base des faits accomplis : c'est la confirmation de l'alliance anglo-japonaise de 1905. Déjà un accord anglo-russe avait été conclu pour l'observation du statu auo en Asie centrale.

Signalons un projet de chemin de fer de 430 km. reliant, à travers les toundras, l'estuaire de la Petschora et le fleuve Ob ou Obi, pour suppléer à l'innavigation générale de la mer Polaire. Par contre, le gouvernement se prononce contre la concession déraisonnable d'une voie ferrée, qui se détacherait du Transsibérien vers le Baïkal, et irait traverser par un tunnel le détroit de Béring pour aboutir à l'Alaska.

Parmi les nombreuses sociétés industrielles belges établies en Russie, celle des Chantiers navals de Nikolaïeff doit construire un navire russe de 6300 tonnes avec machine de 2000 chevaux, capable d'une vitesse de 23 nœuds à l'heure. Malheureusement beaucoup d'autres sociétés se sont ruinées en Russie et, après avoir initié les aborigènes à la pratique industrielle, les ouvriers verriers, miniers et métallurgistes belges ont été écartés, tandis que des réfugiés russes envahissent la Belgique.

L'empereur de Russie est le potentat le plus riche qui ait jamais existé. Son revenu annuel est de plus d'un milliard de francs, qu'il tire d'un domaine de centaines de milliers de km² de forêts et de terres cultivées, ainsi que des mines de Sibérie; mais ses charges, très considérables, ressemblent à celles d'un Etat. — A côté de lui, l'empereur Guillaume touche 23 millions, l'empereur François-Joseph 26 millions, le roi d'Italie 16 millions, le roi d'Angleterre 12 millions et le roi des Belges 5 millions. Le budget russe, qui atteint 5 500 millions de francs, est en déficit cette année d'un demi-milliard.

Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin. (Voltaire.)

En famille:

Monsieur agacé. — Mais enfin, qu'est-ce qu'il a cet enfant, à toujours crier?... Qu'est-ce qu'il a?

Madame d'un ton pincé. — Il a..., il a le caractère de son père, tout simplement.